



**Contact presse Caf**  
Céline Suau  
Tél : 04 67 22 92 79  
Mobile : 06 32 54 41 90  
[celine.suau@cafherault.cnafmail.fr](mailto:celine.suau@cafherault.cnafmail.fr)

## INAUGURATION DES LOCAUX PÉRISCOLAIRES DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE GUSTAVE COURBET DE LUNEL VIEL

### EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,  
Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Claire NARANG**,  
Directrice de l'Action sociale à la Caf de l'Hérault

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Mardi 7 mai 2019 à 17h
- 60 rue Victor Hugo  
34400 LUNEL-VIEL

### LE PROJET EN QUELQUES MOTS...

L'école Gustave Courbet compte actuellement 11 classes. Pour répondre aux besoins futurs, la commune doit engager la création de 3 nouvelles salles qui seront utilisées dans le cadre scolaire, péri et extrascolaire.

- 2 salles utilisées à 50% en périscolaire et 50% scolaire
- 1 salle 100% périscolaire et extrascolaire (Accueil de loisirs sans hébergement).

Ce projet d'extension est en lien avec l'évolution démographique de la commune. Actuellement, 5 opérations de création d'habitats sont en cours, ces programmes vont engendrer à terme la création de 250 logements et donc une évolution démographique conséquente.

A termes, une projection porte le nombre d'enfant à scolariser en école élémentaire de 60 à 70. Ces derniers pourront bénéficier d'un établissement scolaire de 224 places grâce à cette extension (contre 182 auparavant).

### LA POPULATION ALLOCATAIRE\* DE LUNEL-VIEL

(2143 personnes couvertes)

LUNEL-VIEL	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
25% des enfants ont entre 6 et 11 ans	27%
68% des allocataires sont des familles	45%
48% des familles ont des parents sont actifs	44%

\*Données Caf 2018

### LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

Pour la construction des locaux périscolaires, la Caf a accordé des aides à l'investissement pour ce projet dont le montant total atteint **90 000€** (dont **36 000€** en subvention et **54 000€** en prêt).

Pour le fonctionnement, la Caf de l'Hérault a versé en 2017 près de **49 000€** en prestation de service.



### HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET LUNEL-VIEL

Le partenariat entre Lunel-Viel et la Caf est ancien, la ville est engagée dans une dynamique de développement qualitatif et quantitatif des services aux familles que la Caf accompagne de façon pérenne à travers :

- le contrat enfance jeunesse\* (**33 000 euros/an sur la durée du contrat**),
- les prestations de service,

Ce qui porte le montant total des aides accordées à la commune à **221 000€ versées en 2017** pour le fonctionnement de ses services. Grâce à cet accompagnement, la commune propose une offre de services et d'équipements adaptée à sa population - à savoir : 1 multi-accueil associatif de 16 places, des Accueils de loisirs maternel, primaire et ados, et un accueil de loisirs périscolaire mixte.

*Le Cej (Contrat enfance jeunesse) est un contrat d'une durée de 4 ans établi entre la Caf et une commune afin de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.*